Barème des honoraires TVA comprise (TVA 20%)

Prix net vendeur	Honoraires agence
Jusqu'à 49 999€	5 000€
De 50 000€ à 79 999€	7 000€
De 80 000€ à 99 999€	8 000€
De 100 000€ à 129 999€	9 000€
De 130 000€ à 159 999€	10 000€
De 160 000€ à 179 999€	11 000€
De 180 000€ à 199 999€	12 000€
De 200 000€ à 249 999€	13 500€
De 250 000€ à 299 000€	15 000€
Plus de 300 000€	5% du prix net vendeur

Les honoraires comprennent dans le cadre du mandat de vente signé :

La prise de mandat,
La vérification de tous les éléments nécessaires à la vente du bien,
La publicité sur tous supports jugés utiles par l'agence,
La recherche de tous les acquéreurs potentiels,
La faisabilité du projet dans la mesure des investigations autorisées par la loi,
Les visites du bien par les acquéreurs potentiels,
Les aides à la négociation et à l'ajustement du prix,
L'assistance à l'avant-contrat de vente,
Les vérifications des obligations de l'acquéreur et la validité des financements,
L'assistance à l'acte de vente authentique devant notaire.

Barème des honoraires locatif TTC

Honoraires de location et de rédaction

Conformément à l'article 5 de la loi du 06.07.1989 et du décret du 1er Aout 2014 dit **loi ALUR.**

Les honoraires d'agence concernant la location de locaux d'habitations pour Lille et ses environs en Zone Tendue.

Constitution du **dossier de location, rédaction du bail** et **organisation des visites** : **10 € / m²**
Etat des lieux d'entrée : **3 € / m²**

La part payée par le locataire ne peut pas dépasser celle du propriétaire.